

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Nombre de Membres

| | |
|---------------------------|----|
| En exercice : | 21 |
| Présents au Conseil : | 18 |
| Ayant pris part au vote : | 20 |
| Ayant donné procuration : | 2 |

Date de la convocation

01/12/2025

Séance du 6 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le six décembre à dix heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai.
Procuration : Frédéric Dole à Isabelle Cuenot, Christophe Michel à Guillaume Bouhin.

Absente : Aline Louvrier

Secrétaire de séance : Aline Carrière.

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-12-079

OBJET : Marché de travaux de mise en séparatif et de rénovation des canalisations d'eau.

Dans le cadre du marché de travaux de mise en séparatif et de rénovation des canalisations d'eau potable sur le territoire communal, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les entreprises retenues.

Concernant les diagnostics, il est proposé de retenir l'entreprise INERA :

- L'assainissement : 23 793€ H.T
- L'eau : 2 848€ H.T

Pour les travaux, il est proposé de retenir les entreprises les mieux-disantes :

| Lot | Offres mieux-disantes après négociations et re-consultation | |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------|
| | Attributaires | Offre € HT |
| Salins/Perrière/Plane | DE GIORGI | 489 840.00€ |
| Salins/Moutet/Crêt/L'Argillier | VERMOT | 612 745.90€ |
| Notre Dame/Pasteur/Douet | BENETRUY | 675 887.75€ |
| Chapelle d'Huin | MOUROT | 213 921.48€ |
| TOTAL HT | | 1 992 395.13€ |
| TOTAL TTC | | 2 390 874. 16€ |

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuvent les entreprises retenues pour le diagnostic et les travaux telles qu'elles sont présentées ci-dessus ;
- Autorisent le Maire à signer tout document s'y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

| |
|--------------------------------------------|
| Envoyé en préfecture le 09/12/2025 |
| Reçu en préfecture le 09/12/2025 |
| Publié le |
| ID : 025-200068401-20251206-2025_12_079-DE |

Berger
Levraud

